

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

4^e CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES STATISTIQUE ET PLANIFICATION

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22-26 juillet 2013)

Séance 5 : Collecte assistée par informatique (Capi)

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

RÉSUMÉ

1. L'Objectif 5 de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique évoque l'adoption d'outils et de systèmes statistiques novateurs. Depuis 2000, plusieurs de ces systèmes ont été introduits, notamment la capture automatisée de données (numérisation) dont il a déjà été question durant la Séance 1, et l'élaboration de nouvelles méthodes d'enquête. Ce document porte sur une troisième innovation, à savoir la mise à l'essai des technologies d'entretien individuel assisté par ordinateur (Capi) pendant le recensement 2012 de Tuvalu. L'objectif était de déterminer l'efficacité et les avantages de ces outils par comparaison avec les formulaires papier classiques, et ce, avant le démarrage de la série 2020 de recensements qui débutera par Kiribati et Palau en 2015.

PRINCIPAUX RÉSULTATS/ENSEIGNEMENT TIRÉS

2. Qualité des données. Les enquêtes et les recensements supposent le recueil de données de qualité, ce qui est précisément la finalité et la raison d'être de la collecte assistée par informatique.
3. Les systèmes Capi intègrent des contrôles de cohérence qui assurent un haut degré d'exactitude des données, tandis que la possibilité d'éditer des lots de données après chaque entretien renforce la crédibilité des données recueillies puisqu'elles peuvent être vérifiées en temps réel (c'est-à-dire pendant que l'enquêteur est encore sur les lieux).
4. Ces outils ont un meilleur rapport coûts-avantages (économies en termes de coûts d'impression, de saisie des données, de codage et de formation).
5. La rapidité du traitement est un avantage supplémentaire, car l'édition et le traitement des données sont bien plus rapides que leur saisie manuelle.

RECOMMANDATION

6. Compte tenu de l'amélioration avérée de la qualité des données produites avec les systèmes Capi, des gains généraux en termes d'efficacité et d'efficience, et de l'adaptation rapide des enquêteurs à ces nouveaux outils, ces derniers pourraient aisément être adoptés pour la série 2020 de recensements, sous réserve d'un examen minutieux de leur rapport coûts-avantages dans chaque pays, par comparaison aux entretiens traditionnels reposant sur l'utilisation de formulaires papier.